

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS
71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU
21 juillet 2022 à 9h00

Décision N° 2022_018_B

Membres convoqués : 7
Présents : 6
Absent Excusé : 1

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Christine BEYRIA – Nathalie BARROUILLET - Chantal DEJEAN-DUPEBE – Jacques JEAN-LOUIS - Danièle DARAN.
Absent excusé : Mme Charline DUMONT
Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : Réalisation d'un Contrat de ligne de trésorerie d'un montant de 5 000 000 € consenti par la Caisse d'Epargne pour le préfinancement des opérations de requalification des bâtiments du Grand Garros 2^{ème} et 3^{ème} phases et des réhabilitations thermiques lancées en 2022-2023.

Le Bureau par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DECIDE

Pour assurer le portage financier de ces opérations, le Président est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne, un Contrat de ligne de trésorerie pour un montant de **5 000 000 € (CINQ MILLIONS Euros)** et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne de trésorerie

Montant :	5 000 000 €
Durée totale de la Ligne de trésorerie :	12 mois
Type de taux :	Fixe
Taux :	1,18%
Base de calcul :	30/360
Paiement des intérêts :	Les intérêts sont payables trimestriellement
Garantie	Néant
Commission de gestion :	0,10% du montant du crédit, qui est déduite du montant du 1 ^{er} tirage.

A cet effet, le Bureau autorise sa Directrice Générale, à :

- signer seule le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- et réaliser seule tous les actes de gestion utiles y afférent.

Pour : 6
Abstention : 0
Contre :



FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Bernard KSAZ